

## Fettouma la fidèle



Fettouma Brelaud n'abordera pas la course du Bien public dans les meilleures conditions. Photo Arnaud Finistre

Depuis 1992, Fettouma Brelaud n'a manqué que deux éditions de la course du **Bien public**. Diminuée par une blessure, elle sera tout de même au départ samedi.

Quand elle n'est pas enceinte, on est quasiment sûr de retrouver chaque année Fettouma Brelaud au départ de la course du **Bien public**. Absente en 1998 et 2002 pour cause de grossesse, l'athlète de l'AC Chenôve, âgée de 42 ans, n'a jamais manqué une autre édition de cette épreuve qui lui est chère.

« C'est une super course, avec de plus en plus de monde chaque année », explique-t-elle. « C'est vraiment le rendez-vous de la rentrée des courses sur route. Tout le monde s'y prépare depuis la fin des vacances. »

Pourtant, cette année, plusieurs éléments ont failli l'empêcher de défendre ses chances. A commencer par une blessure qu'elle traîne depuis le mois de janvier. « J'avais une contracture musculaire dans le côté gauche du dos et je me suis arrêtée de courir à la fin du mois de mai. Depuis, la douleur est descendue dans la jambe », détaille la Dijonnaise, qui du coup est un peu à court d'entraînement : « Je suis loin de mon niveau de l'année dernière. »

Inscrite sur le semi-marathon, Fettouma Brelaud se réserve ainsi la possibilité de se contenter du 10 km en cas de trop forte douleur. Et son objectif sera uniquement de « participer et finir la course ». Car à ces problèmes physiques s'ajoute un autre paramètre : le ramadan. « Je suis pratiquante, c'est un choix à faire. Je le faisais déjà l'année dernière et ça ne m'a pas gêné. Mais s'il fait vraiment trop chaud, je boirais un petit peu », confie-t-elle, ajoutant : « C'est davantage ma douleur à la jambe qui m'inquiète. »

Mais elle, qui est déjà arrivée près d'une dizaine de fois en vainqueur dans la cour du **Bien public**, n'aurait manqué ce rendez-vous pour rien au monde. « Au pire je m'arrêterai, je me soignerai et je reviendrai l'année prochaine... »

Guilhem George [g.george@lebienpublic.fr](mailto:g.george@lebienpublic.fr)

Publié le 02/09/2009